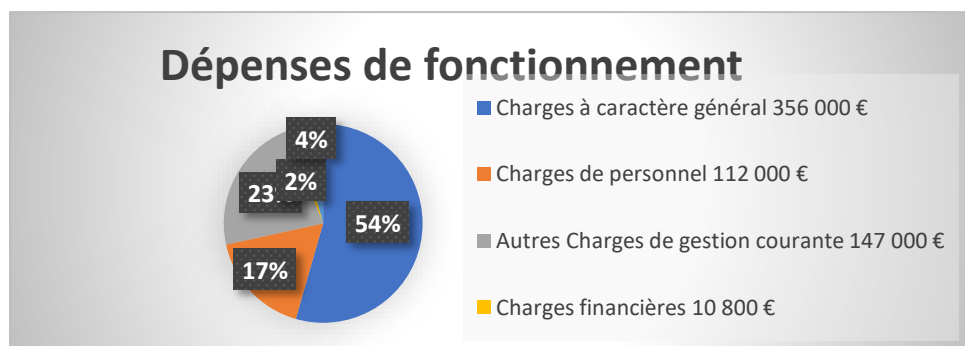




L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet www.mairie-vallonsurgee.fr

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023. Il respecte les principes budgétaires : antériorité, annualité, universalité, unité, équilibre.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre la section d'investissement qui a vocation à améliorer le patrimoine et à préparer l'avenir.



La section de fonctionnement s'équilibre à 625 800,00 €.

PREVISIONS INVESTISSEMENTS 2023

- Création d'un quai bus ALEOP, avenue du Général de Gaulle, conformément au cahier des charge de la Région Pays de la Loire
- Aménagement de parking sur une partie de la place du marché au Bœufs et sécurisation de la traversée piétonne liée à l'arrêt de bus
- Aménagement du parking et accès à l'école St Joseph – Ste Marie, route de Menuau
- Reprise des 2 bouches d'égout boulevard de la gare
- Projet de créer un nouvel espace ludique, sportif et convivial à accès libre aux jeunes avec l'aménagement d'un espace destiné aux activités sportives et de loisirs.
- Reprise et fin des chemins pédestres en collaboration avec la communauté de commune.
- Continuité sur le remplacement d'ampoule SODIUM par les ampoules LED pour l'éclairage public.
- Réhabilitation du bâtiment du 23 grande rue.
- Achat du bâtiment commercial de l'épicerie, route de Loué.

Début des travaux prévus le 22 août 2023



Cette année, il était prévu la rénovation des trottoirs sur la route du Mans et la route de Pirmil ainsi que remise en état de la rue des halles. Hélas nous venons d'apprendre que les canalisations d'eau potable sur ces voies avaient plus de 65 ans et qu'il était indispensable de les changer. Les travaux sont prévus pour le printemps 2024, ce qui pousse la rénovation des trottoirs et de la remise en état de la rue des halles en été de l'année prochaine.

Taux de fiscalité pour l'année 2023

L'article 16 de la loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 adopte la suppression de la taxe d'habitation (TH) sur l'habitation principale à compter de l'année 2023.

L'article de loi précité précise également que cette suppression progressive de la TH, mise en œuvre depuis 2020 et jusqu'en 2023, s'accompagne du transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. Les départements n'ont donc plus de pouvoir de taux sur la taxe foncière sur les propriétés bâties depuis 2021.

À compter de 2023, la taxe d'habitation est renommée « taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THS) et son taux doit être voté annuellement.

Taux moyens et taux plafonds des communes au niveau national

Les taux moyens et taux plafonds des communes constatés au niveau national au titre de l'année 2022 sont les suivants :

	Taux Moyens	Taux plafonds
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres	22,98 %	57,45 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	38,28 %	95,70 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	50,44 %	126,10 %

Après étude et délibération, à la majorité, le conseil municipal décide de voter les taux suivants pour les taxes directes d'imposition pour l'exercice 2023 :

Variation proportionnelle		Variation différenciée				
Coeff. de variation proportionnelle		Taux proposé	Variation proposée	Taux calculé	Produits mathématiques	Variation de produit fiscal
TFB	1.007438		1.00	41.19	177 364	1 765
TFNB	41.08		0.00	42.29	61 490	0
TH	42.60		0.75	19.32	16 186	118
	19.32			TOTAL	255 040	1 883

La commune reste dans les taux moyens des communes au niveau national.

L'adressage numérique



L'adressage numérique est devenu une problématique d'importance pour les communes avec la fibre sur tout le territoire départemental. La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif l'obtention d'adresses normées (numéro, rue, lieu-dit) sur la commune. L'adressage est un

élément clé dans la vie de nos sociétés modernes. L'adressage numérique est terminé sur la commune de Vallon.

Un courrier sera envoyé aux personnes concernées par un changement d'adresse.

Les Vœux du Maire

Les années COVID ayant empêché les réunions pour les vœux de la municipalité, c'est avec un immense plaisir que le conseil municipal et les vallonnais se sont retrouvés à la salle Labelle pour partager une soirée conviviale. Le Maire et ses adjoints ont présenté leurs vœux pour 2023 ainsi que les projets communaux pour l'année à venir. Une remise de médaille du travail a été remise à Nicolas PASQUIER (Agent des services technique) et Brigitte FREULON (Agent d'entretien) pour 26 ans et 22 ans de service. Monsieur Michel DROUIN, Médecin de la commune a reçu la médaille d'or pour ses 35 ans au service de la commune.



Recensement de la population

En janvier et février a eu lieu le recensement de la population de Vallon sur Gée avec Mme Martine POIRRIER et Mr James PASERO sous la coordination de Mr Dominique DROUET.

Bons d'achat

Après un sondage auprès des vallonnais(e)s, comme par l'année passée, des bons d'achat ont été distribués, en février, aux personnes de plus de 65 ans, inscrits sur la liste électorale de la commune. 107 personnes ont utilisé ces bons dans les commerces de Vallon.

Association Loisirs et culture de Vallon

En concertation avec le Conseil municipal, cette association a été créée pour impliquer les habitants dans la vie de leur commune et les sensibiliser à la citoyenneté en proposant des activités multiples et variées, (Journées participatives, opération argent de poche, mise en place du conseil municipal des jeunes). Mr Dominique DROUET a été nommé Président.



Conseil municipal des jeunes



Le samedi 15 avril s'est formé le Conseil municipal des jeunes en présence de Mr le Maire, des conseillers municipaux et des Parents, l'élection du conseil municipal jeunes de Vallon-sur-Gée se déroulait à la mairie, sous la présidence de plusieurs élus adultes.

Suite aux résultats du vote, Camille LEMOINE a été élue maire, Nohan DELAROUÉ premier adjoint et Lyoris GEORGET deuxième adjoint. Yasmine-Eglantine LABAYE, Raphaël THOMMERET, Nataël CHENU, Wissem PAUTONNIER et Noham LOPEZ complètent le conseil municipal. La première réunion a été fixée au 2 juin mais les idées fusent déjà : la création d'un skate-park, une boîte à livre ou l'acquisition de poubelles supplémentaires « pour éviter que celles installées dans la commune débordent » selon Camille LEMOINE.

Matinée participative

Le 29 avril, les vallonnais(e)s étaient conviés à une matinée plantations et nettoyage des parterres. Une vingtaine de personnes dont des membres du CMJ étaient présents ainsi que nos agents municipaux. Cette matinée s'est terminée par une collation aux ateliers municipaux.

8 mai

Le 8 mai, sous la Présidence de Mr FISSON, les membres de l'UNC, les pompiers, les élus et les habitants de Vallon ont défilé derrière la fanfare de Loué jusqu'au monument aux morts pour un moment de recueillement. Mr le Maire et Camille, Maire du Conseil municipal des jeunes, ont lu conjointement la lettre de Mr le ministre des anciens combattants. A l'issue de la cérémonie, Mr MONEGER Henri, Mr JANVIER Jean-Luc et Mme CARRE Isabelle ont reçu une médaille.



Départ de Christine TAMBOSCO



En cette fin d'année scolaire, Christine TAMBOSCO, directrice de l'école publique de Vallon sur Gée, a fait valoir ses droits à la retraite. Afin de la remercier pour ces 30 années passées auprès des enfants, Mr le Maire et le Conseil Municipal lui ont offert une composition florale. Elle sera remplacée par madame Sophie BOUCHER, Directrice de l'école de Chevillé. Encore merci à Christine pour toutes ces années.

Les défibrillateurs

Cette année, 3 défibrillateurs ont été installés dans divers endroits de la commune (Stade, Salle A.LABELLE et halles associatives). Trois formations pour les habitants de Vallon sont prévues le 1^{er} septembre à 10h30, 17h30 et 20h00 salle des halles associatives. Pensez à vous inscrire auprès de la Mairie.

✚ Maison de santé



Les études de travaux faite par le cabinet d'architecture Camille VANNIER sont terminées. L'antenne médicale serait composée de 3 cabinets médicaux et d'un cabinet pour les infirmiers. Le montant des travaux s'élèverait à 504 400 € HT. Une étude de sol va être faite avant le dépôt de permis de construire.



✚ La fibre

La fibre est éligible sur toute la commune « [lafibrearrivechezvous](#) ». Passez la commande auprès d'un opérateur réseau. Raccorder son domicile, c'est connecter le point de branchement du réseau situé sur la voie publique au point de branchement de votre logement. L'arrêt total du réseau ADSL est prévu pour début 2027.

✚ Dates à retenir

Festival Vallon sur Gée
COMITE DES FÊTES

VALLON SUR GÉE
PLACE DE LA GARE
SAMEDI 29 JUILLET 2023
20 HEURES

SOIRÉE DANSAnte ANIMÉE PAR DJ QUENTIN

MENU ADULTE (20 €)
Piémontaise / Méli-mélo
Marmite sarthoise
ou
Blanquette de veau
Fromage
Mignardises

MENU ENFANT (8 €)
Grignottes - Chips
Yaourt à boire
Jus d'orange

Inscription et règlement avant le 15 juillet 2023 au 06-81-38-44-96 (Pascale) ou 06-36-47-74-25 (Johnny)

Crédit Mutuel

Place de la gare
Vallon-sur-gée 72

**VIDE-GRENIER
DES SAPEURS-POMPIERS**

**Dimanche 30
Juillet 2023**

6h00-18h00

Menu entrecôte - frites
Burger maison - frites

Buvette et restauration sur place toute la journée

Renseignements et réservation
au 07.71.12.08.70 ou amicalespvallon72@gmail.com

COMICE des Pays de Loué
Vallon-sur-Gée
à la ferme de «Beauvais»

Grande Tombola
Une Peugeot 208 à gagner

5 €
le ticket

Tickets en vente à Super U, à La Cabane et au Comice.
Tirage dimanche 27 août à 17h.

26 - 27
AOÛT 2023

LOCATION SALLE A LABELLE

CAPACITE MAXIMUM : 130 personnes

Tarif location Salle Adolphe LABELLE		
	Habitants de la commune	Hors commune
1/2 journée	75 €	85 €
Journée	150 €	170 €
Week-end	250 €	300 €

LOCATION SALLE DES HALLES ASSOCIATIVES

CAPACITE MAXIMUM : 80 personnes

Tarif location des Halles associatives		
	Habitants de la commune	Hors commune
1/2 journée	50 €	70 €
Journée	100 €	120 €
Week-end	150 €	200 €

N'hésitez pas à réserver auprès de la Mairie au 02.43.88.93.80 ou auprès de Madame DESLANDES au 06.43.71.69.42.

**LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE SERONT FERMEES
POUR CONGES
DU JEUDI 10 AOÛT AU SAMEDI 19 AOÛT 2023**



Mairie : 6, avenue du Général de Gaulle – 72540 Vallon sur Gée
Tél : 02 43 88 93 80 – Mail : mairie-vallonsurgee@gmail.com

Site internet : www.mairie-vallonsurgee.fr

commune de vallon sur Gée